

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de la transition écologique et  
de la cohésion des territoires

---

## **Direction de la sécurité de l'aviation civile**

### **Décision du 27 octobre 2022 portant délégation de signature (direction de la sécurité de l'aviation civile Sud-Est)**

NOR : TREA2225774S

*(Texte non paru au Journal officiel)*

#### **Le directeur de la sécurité de l'aviation civile,**

Vu le code de la commande publique ;

Vu le décret n°2008-1299 du 11 décembre 2008 modifié créant la direction de la sécurité de l'aviation civile, notamment son article 3 ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment ses articles 10 et 73 ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 19 juin 2014 portant nomination du directeur de la sécurité de l'aviation civile ;

Vu l'arrêté du 18 décembre 2019 modifié portant organisation de la direction de la sécurité de l'aviation civile ;

Vu la décision du 17 janvier 2022 portant organisation de la direction de la sécurité de l'aviation civile Sud-Est ;

Vu la convention de délégation de gestion du 21 décembre 2021 entre la direction de la sécurité de l'aviation civile Sud-Est et le secrétariat inter-régional Sud-Est,

## **Décide :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée, à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », à :

M. Yves Tatibouet, administrateur général de l'Etat, directeur de la sécurité de l'aviation civile Sud-Est, jusqu'au 14 novembre 2022 inclus ;

Mme Emmanuelle Blanc, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, directrice de la sécurité de l'aviation civile Sud-Est, à compter du 15 novembre 2022 ;

Mme Valérie Fulcrand-Vincent, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, adjointe au directeur, chargée des affaires techniques ;

M. Sami Hadji, attaché principal d'administration de l'Etat, chef de cabinet ;

M. François Lebailly, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale, délégué Corse ;

M. Cédric Tedesco, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale, délégué Côte d'Azur.

### **Article 2**

Délégation est donnée à l'effet de signer les marchés publics et accords-cadres en qualité de pouvoir adjudicateur, à :

M. Yves Tatibouet, administrateur général de l'Etat, directeur de la sécurité de l'aviation civile Sud-Est, jusqu'au 14 novembre 2022 inclus ;

Mme Emmanuelle Blanc, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, directrice de la sécurité de l'aviation civile Sud-Est, à compter du 15 novembre 2022 ;

Mme Valérie Fulcrand-Vincent, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, adjointe au directeur, chargée des affaires techniques ;

M. Sami Hadji, attaché principal d'administration de l'Etat, chef de cabinet ;

M. François Lebailly, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale, délégué Corse ;

M. Cédric Tedesco, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale, délégué Côte d'Azur.

### **Article 3**

La décision du 25 mai 2022 portant délégation de signature (direction de la sécurité de l'aviation civile Sud-Est) est abrogée.

#### **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Fait le 27 octobre 2022.

Le directeur de la sécurité de l'aviation civile

P. CIPRIANI